

LE DOSSIER P.13 à 16
Rentrée 2016
De la crèche au collège



Rentrée studieuse pour les collégiens du Petit Prince

Cou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Bientôt
la fibre
optique

Page 5

Retour sur
les Estivales
en images

Pages 17 à 19

Ylona 2
Vice-
championne
du monde

Pages 20 à 21





P4 à 7 ACTUALITÉS

L'été des enfants
Les nouveautés du site internet
La fibre optique bientôt déployée
Inscriptions sur les listes électorales
Retour sur l'installation des gens du voyage
Activités seniors
Résidence de Figuerolles



P8 à 9 TRANSPORTS

Les nouveautés de la rentrée pour les bus de l'étang

P13 à 16 DOSSIER SPÉCIAL

Une rentrée tout en douceur



P20 à 21 DEVELOPPEMENT DURABLE

Ylona 2
Vice-champion du monde



P26 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur l'histoire agricole de la commune

P27 DÉMOCRATIE LOCALE



P10 à 11 EVENEMENT

Visite du Premier Ministre à Gignac-la-Nerthe

P12 ENFANCE

Ballon ovale solidaire dans les écoles



P17 à 19 RÉTRO ESTIVALES

P22 à 25 ASSOS&CO

Résultats sportifs
Forum des Associations
Les associations en fête !



MAI

NAISSANCE :

Antonia CÂMPANU
Enzo AMAYA
Rémi DALLE MESE BONZI
Lola RODRIGUEZ
Noah DONATINI
Loeva ANNESE
Eden MELLOUL

DÉCÈS :

Gérard RANZANI
Marie SARDE née BONNET
Monique RASPAIL née TARDIEU
Jeanne LAROCQUE née GOUIRAN
Antoine MACANNUCO
Simone JEANSON née MARCHAL

MARIAGES :

Romain DODY et Stephanie PINAUD
Pascal MIRE et Priscilla VIGNER
Stéphane BAUDON et Laetitia NASS
Dominique RABIER et Christine CHAUMETTE

JUIN

NAISSANCES :

Juan AMAYA
Nino MARTIN
Louis DE IACO
Raphaël ARCAZ
Rafael ROBIN

DÉCÈS :

Jean GOUIRAN
Christel MARTINEZ
Christian CHAUMUZEAU
Patrick GUENNOU
Djida OUARET née KHELLADI
Jean-Marc LOBSTEIN
Christian TRINIDAD

MARIAGES :

Jérôme RIBERA et Marjorie HATCHESSIAN
Christian RIZZO et Thérèse PROCIDA
Grégory PENNINI et Marie-Charlotte BESSON
Jerome OURDAN et Elodie DAVIN

Yanic DELHOPITAL et Angélique THULLIER
David DESCoux et Sylvie GIRARD

JUILLET

NAISSANCES :

Lenaig HUAU
Afwa HAMDANI
Lizia BARD
Alex NICOLAS
Milan GRDOVIC
Tony AMAYA

DÉCÈS :

Delphine SARNETTE née ANDREO
Rachid ZERDOUM
Nathalie ZERDOUM née HASSAN
Jacques RODRIGUEZ
Alain MORIN
Henri COMBES
Antoine CAILLLOL

MARIAGES :

Stephanie AILLAUD et Amandine VALUN

Bastien SOUILLAT et Emilie LORTAL
Lancelot DELETOILLE et Magali PIROTH
Patrick DALLA-COSTA et Amandine LORDT
Lionel MAILLIS et Fiona KOSCIELNY
Medhi SAHNOUNE et Safia EL AKARI
Quentin GIBILAR et Cindy CISCAR

AOÛT

NAISSANCES :

Poé MOULIN PETIT
Nathan KIN
Hélio SARISYMEONOGLOU
Mathias LUCAS

DÉCÈS :

Marie AULANIER née PINELLI-CORNAUD
Alain BEZ

MARIAGES :

Sylvain BOYER et Marion MOREL
Frédéric WOILTOCK et Stéphanie GROS

Lou Vivournet

Directeur de la publication : Robert De Vita

Service Communication :
Rédaction : Loïc Taniou et Marie-Caroline Tsakiropoulos
Graphisme : Séverine Braca

Photographies : LT, MCT, SB
Coca et Xdr

Contact : Service Communication
04 42 31 13 00



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Depuis quelques mois, l'organisation de notre territoire s'est profondément modifiée avec la création de la Métropole Aix-Marseille Provence, dont notre ville fait désormais partie. Il s'agit de la plus grande métropole de France qui regroupe 92 communes et 1,8 millions d'habitants.

C'est cette métropole que je sollicite fortement en tant que Maire afin que notre ville de Gignac-la-Nerthe puisse bénéficier des infrastructures dont elle a besoin (voirie, pluvial, ...). Chaque ville se bat pour obtenir le plus possible pour son aménagement... Et dans cet impressionnant dispositif constitué de villes puissantes, sachez que je ne ménage pas ma peine auprès des instances métropolitaines, car je veux que Gignac puisse bénéficier des meilleurs aménagements possibles.

Nous avons de grands projets à mettre en œuvre : création d'un pôle éducatif en liaison directe avec le centre de loisirs, rénovation de nos deux groupes scolaires en les regroupant autour de ce qui pourrait devenir un second pôle éducatif, évolution de la structure éducative à Laure, sécurisation des abords de l'établissement scolaire St-Louis en transformant la RD 368 en un boulevard urbain multimodal, création d'un pôle de services et de commerces place des Templiers complémentaire de l'offre déjà existante, favoriser de nouvelles offres tant en entrée de ville (terrain météo) qu'au sein de la rue de la République...

Et aussi, poursuivre une stratégie d'acquisition foncière offensive afin de préserver la plaine agricole Gignac-la-Nerthe / Châteauneuf-les-Martigues, obtenir la création d'une zone d'activités économiques de 20 hectares en périphérie de la commune pour assurer de futures ressources à la collectivité et de l'emploi pour des gignacais, poursuivre la modernisation de nos services publics avec par exemple le renfort des moyens consacrés à la sécurité et à la police municipale...

Autant de projets, certes très ambitieux, mais dont la cohérence trouve un écho favorable auprès de nos partenaires financeurs. C'est pourquoi, je reste confiant quant à la possibilité de faire de la métropole un de nos principaux partenaires financeurs pour le Gignac de demain. Je profite de cet édito pour remercier très chaleureusement le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône qui a su s'impliquer et devenir un partenaire majeur de la ville.

Je souhaite avec mon équipe municipale vous présenter une partie de ces projets. Nous commencerons à le faire dès le mois de novembre, le jeudi 24 novembre précisément avec un nouveau " *en direct avec le Maire* " qui aura pour thème l'éducation et la sécurité, deux des priorités de notre Majorité ; puis lors de la présentation de mes vœux dans la première semaine du mois de janvier.

C'est donc ensemble que nous allons continuer à écrire l'avenir de Gignac-la-Nerthe.

Je termine cet édito par des remerciements que j'adresse à l'ensemble de notre administration municipale qui, au quotidien, met tout en œuvre pour vous satisfaire.

Des remerciements aussi à tous les élus municipaux de ma majorité : une majorité soudée, compétente, avec le seul souci de l'intérêt général.

Etenfin, merci à vous, mes chers concitoyens, qui très souvent, m'adressez des encouragements tout au long de ce difficile chemin sur lequel nous nous sommes engagés ensemble.

Le chemin d'un lourd labeur certes, mais surtout le chemin de l'honneur : l'honneur de servir notre belle commune de Gignac-la-Nerthe.

**Votre dévoué Maire,
Christian AMIRATY**

Edito

L'été des enfants

Les enfants du centre de loisirs ont récolté tomates, salades, courgettes et haricots verts dans leur potager.



Les ados en sortie « bouée tractée » à la Mède

Les activités sont variées au centre de loisirs : tir à l'arc, travaux manuels, jeux d'eau...



Journée à Atlantis Parc



Les ados ont campé à Chorges pour découvrir de nombreuses activités aquatiques, accrobranches, via ferrata...

Les nouveautés du site internet



Une ergonomie améliorée, une newsletter créée, une rubrique consacrée à l'emploi et la formation... Le site continue d'évoluer.

Nouvelle ergonomie

Nous avons procédé à quelques réaménagements du site internet pour le rendre plus ergonomique, lisible et accessible pour les smartphones et les tablettes. N'hésitez pas à faire un petit tour depuis votre portable sur gignaclanerthe.fr

« Quoi de neuf à Gignac-la-Nerthe ? » Une newsletter pour vous tenir informé de l'actualité sur la commune

Pour que vous soyez bien informé de toutes les actualités qui concernent la vie de la commune, nous vous proposons de recevoir par mail, une fois par mois, une newsletter.

Pour rappel, une newsletter est une lettre d'information électronique que vous recevrez sur votre boîte mail et qui vous tiendra informé des dernières actualités de Gignac-la-Nerthe (vie associative, culturelle et sociale de la commune, des événements passés ou à venir...).

N'hésitez pas à vous inscrire directement sur le site internet www.gignaclanerthe.fr

Une rubrique consacrée à l'emploi et la formation

Dans cette nouvelle rubrique, vous pouvez retrouver différentes informations concernant la recherche d'emploi ou de formation.

Le mois en images

Cette rubrique, qui revient en images (photos et vidéos) sur toutes les manifestations de la vie communale, a été déplacée sur la page d'accueil pour être plus accessible et plus visible. Retrouvez désormais « Le mois en images » en haut à droite de la page d'accueil.

Portraits de bénévoles

Nous vous proposons de découvrir les portraits de nos bénévoles qui s'impliquent au quotidien pour que la ville soit animée, conviviale et solidaire. Cette nouvelle rubrique est située sous la photo de l'actualité à la Une.

Bientôt, la fibre optique opérationnelle à Gignac-la-Nerthe

La société SFR, qui a en charge le déploiement de la fibre optique pour les communes appartenant au bassin ouest de Marseille Provence, dont fait partie notre commune, va procéder ces prochains mois au déploiement de la fibre optique.

Ce déploiement qui va commencer fin septembre prendra tout de même de longs mois, voire quelques années, pour être pleinement opérationnel. En effet, il faudra de nombreux travaux et interventions pour déployer pleinement les réseaux sur la commune et pour procéder aux différents raccordements des habitations. Le réseau sera mutualisé, c'est-à-dire qu'il sera ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services « très haut débit » au grand public. L'accessibilité au très haut débit se fera donc de manière progressive. A l'horizon 2020, ce sont 4 573 foyers de la commune qui bénéficieront de cette nouvelle offre en matière de nouvelles technologies.



En mémoire du Père Jean

Samedi 24 septembre, les Gignacais se sont réunis en mémoire du Père Jean qui nous a quittés au mois de juin 2015. La ville de Gignac-la-Nerthe a souhaité lui rendre hommage en baptisant la place de l'Eglise, qui lui était si chère, la place Jean Mennesson.



Devant la fresque du berger et des moutons, que le Père Jean avait faite poser, Christian Amirat, Maire de Gignac-la-Nerthe, le Père Henri de Menou et Marguerite Durand-Mennesson, la sœur du Père Jean ont dit quelques mots, chacun à leur manière, pour marquer ce moment à la fois officiel, convivial et rempli d'émotions.

La nouvelle plaque de marbre a été dévoilée sous les applaudissements de la foule réunie, puis la sœur du Père Jean s'est vue remettre une plaque « Place Jean Mennesson » qu'elle emportera pour le souvenir.

Christian Amirat a décrit un homme « d'une grande bonté ; il savait écouter, rassurer, aimer. Le Père Jean a laissé son empreinte chez de très nombreuses familles gignacaises mais aussi dans cette église qu'il aimait tant. Passionné par le patrimoine et la culture, la liste des travaux qu'il y a initiés est longue : le maître-autel a été restauré, la porte d'entrée modernisée, la Vierge du Rosaire a trouvé sa place dans la nef du Sacré Cœur, des tableaux, statues et ex-voto ont été mis en valeur, un nouvel orgue a été installé, la façade restaurée, le campanile mis en place, la statue de St Michel sur le toit, les salles du catéchisme aménagées, la place de l'église décorée avec cette magnifique fresque... »

« Pendant 27 ans, il a été au service de tous, des chrétiens bien sûr mais aussi de ceux qui ne l'étaient pas. Il était un formidable exemple de tolérance dans un monde qui en a bien besoin » a rappelé Marguerite.

Pour voter en 2017, inscrivez-vous

2017 s'annonce comme une grande année électorale. A travers les élections présidentielles et législatives, les citoyens français éliront leurs représentants au printemps 2017. Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 pour ne pas manquer ce rendez-vous avec la démocratie !

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire d'être majeur, de jouir de ses droits civils et politiques et d'avoir une attache réelle avec la commune. L'inscription se fait, avant le 31 décembre 2016 au service population (en face de l'Hôtel de ville) ou en transmettant les pièces suivantes par mail (service.population@mairie-gignaclanerthe.fr) ou par courrier (Mairie de Gignac-la-Nerthe, Service Elections, place de l'Hôtel de Ville - 13180 Gignac-la-Nerthe) :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou carte de résident européen (les ressortissants européens peuvent participer aux élections municipales et européennes uniquement)
- Décret de naturalisation pour les personnes venant d'acquérir la nationalité française
- Livret de famille en cas de changement de situation matrimoniale
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les enfants majeurs hébergés : attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce

d'identité de l'hébergeur et justificatif supplémentaire de domicile au nom de la personne hébergée, ou tout autre document officiel à la bonne adresse.

Les jeunes de 18 ans inscrits d'office figurant sur la liste communiquée par l'INSEE n'ont aucune démarche à faire. Toutefois ceux qui n'auraient pas reçu de courrier d'information avant la fin du mois de novembre 2016 devront se mettre en relation avec le service élections de la commune.

Les personnes ayant changé d'adresse dans la commune, ou ayant des modifications d'état civil à faire enregistrer sont invitées à signaler leur nouvelle situation.

Les dossiers envoyés par mail ou par courrier seront pris en compte à la date de réception, cachet de la poste faisant foi.

A noter : Elections présidentielles 23 avril et 7 mai 2017
Elections législatives 11 et 18 juin 2017.

Renseignements : 04 42 77 00 00
service.population@mairie-gignaclanerthe.fr



Les seniors ont la forme



Le service seniors propose de nombreuses animations toute l'année aux Gignacais de plus de 65 ans.

Les traditionnels repas de Noël, thé dansant, fête des mères ainsi que les activités manuelles ou jeux divers du mardi et du mercredi après-midi sont

complétés par de petites balades sportives une fois par semaine et des sorties à la journée pour visiter la région. En effet, les seniors veulent bouger et sortir de la routine, alors c'est reparti pour un automne rempli de découvertes !

Les petites marches actives, encadrées par les éducateurs sportifs Agnès et Bruno, sont des moments conviviaux qui débutent par un accueil autour d'un café à l'espace Pagnol. Un minibus emmène ensuite les participants sur les lieux de la balade qui se termine en général vers 11h30. Réservations à la séance (1 €) au 07 86 94 00 12 - Les prochaines dates sont les suivantes :

Mercredi 12 octobre : Mucem / Le Pharo

Mercredi 19 octobre : Promenade au bord de mer

Mercredi 2 novembre : journée dans la forêt de St Pons à Gémenos

Mercredi 9 novembre : Fort de Niolon

Mercredi 16 novembre : réservoir de Valtrède

Mercredi 23 novembre : colline de Marignane

Mercredi 30 novembre : le tour de l'étang (retour vers 14h30/15h)

Les sorties à la journée ont lieu le samedi et proposent la découverte d'un lieu, d'une foire ou d'un salon, une visite culturelle et un déjeuner dans un restaurant.

Tarif : 2 € pour le trajet en minibus. Autres frais (restaurant, entrées au musée, foire...) à la charge des participants. Réservations auprès de Guy Fabre au 09 62 12 59 80 - guy.fabre@mairie-gignaclanerthe.fr

Les sorties du mois d'octobre :

Samedi 8 octobre Moustier Ste Marie (ville et campagne), Samedi 15 octobre Gardanne (Salon Vigneron), Samedi 22 octobre Côte bleue Calanques (balade en bord de mer)

EN BREF

INSCRIPTIONS SENIORS POUR LES COLIS ET LE REPAS DE NOËL

Du 5 octobre au 4 novembre

au restaurant de l'espace Pagnol de 9h à 12h, du lundi au vendredi.

Conditions : Gignacais à partir de 65 ans.

Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Diagnostic Projet d'aménagement et de développement durable

Lundi 10 octobre

17h30 - Salle Saint Exupéry à Marignane

SOIRÉE COUNTRY

Animation musique country/rock en live avec le groupe GRP

Démonstrations de danse en ligne.

Restauration possible sur place

Samedi 15 octobre

20h30 - Espace Pagnol

Tarif : 10 €

WEEK-END MAGIQUE

Samedi 19 novembre à 20h30

Gala de magie et d'illusions

Dimanche 20 novembre à 15h

Spectacle de magie jeune public

Espace Pagnol

Tarif : 10 €

La clé des champs, une nouvelle résidence à Figuerolles

Le projet immobilier de la société ICADE, baptisé « la Clé des champs », a été présenté lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 16 juin dernier en mairie.

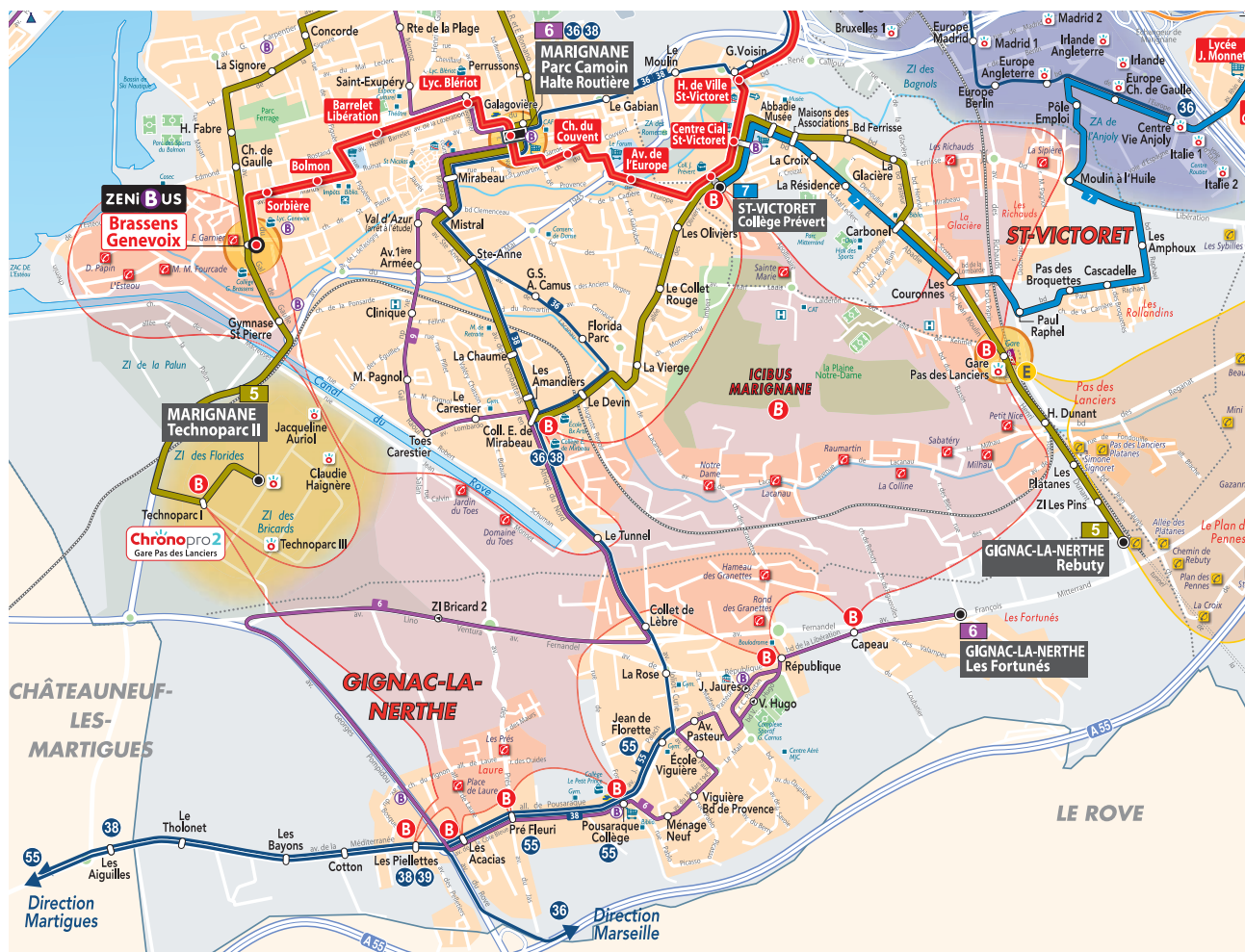
Près d'une centaine de personnes s'était déplacée pour découvrir, en présence des responsables de la société ICADE, de l'architecte, du paysagiste, tous les détails de ce projet qui va voir le jour côté nord-est de la ville, à Figuerolles. Une grande maquette de 2,4 sur 1,6 mètres et un petit film présentaient les logements qui seront ainsi construits sous forme d'une résidence qui va laisser la part belle aux espaces végétalisés et aux essences méditerranéennes. La résidence se composera

d'appartements soignés, déclinés du T2 au T4 sur des bâtiments de deux niveaux (R+2). Elle a pour ambition d'associer architecture contemporaine, d'offrir un confort quotidien avec des prestations de qualité et un soin particulier apporté aux espaces extérieurs avec de nombreux aménagements paysagers. ICADE est une société immobilière, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, qui se veut exigeante dans la qualité architecturale, l'esthétisme et la fonctionnalité de ses réalisations. Cette résidence doit être réalisée pour la fin de l'année 2017.



Les nouveautés de la rentrée pour les Bus de l'Etang

Les Bus de l'Etang ont fait leur rentrée le 29 août avec une modernisation complète du réseau. Amélioration de l'offre avec des horaires plus adaptés, des lignes repensées, des services développés et simplification de la numérotation devraient permettre à chacun de se déplacer sereinement en transports en commun.



Des horaires plus adaptés

Afin de mieux répondre aux besoins de déplacements des actifs, les horaires en semaine sont identiques en période scolaire et pendant les petites vacances scolaires. Des horaires différents sont appliqués le samedi et l'été.

Des lignes repensées et des services développés

Les Gignacais disposent de lignes régulières, qui proposent des correspondances avec le Zenibus ainsi que du transport à la demande.

La ligne 60 devient la ligne 6.

C'est la desserte interne de la commune de Gignac, elle fonctionne de 6h45 à 20h toutes les 30 mn aux heures de pointe en semaine et toutes les 40 mn le samedi et l'été. Les horaires sont adaptés pour desservir les collèges Petit Prince et Emilie de Mirabeau.

Son itinéraire évolue : elle dessert maintenant directement la clinique de Marignane.

Elle ne passe plus par les arrêts place de Laure et les Prés qui sont desservis par le service de transport à la demande (TAD) ICIBUS B. Elle dessert l'arrêt Les Acacias permettant ainsi une correspondance avec les lignes départementales Cartrize 36, 38 et 39.

La ligne 56 devient la ligne 5.

Une partie de la ligne 56 actuelle desservant la Gare des Pas des Lanciers et une partie de l'itinéraire de l'ancienne ligne 26 actuelle desservant Marignane et St Victoret sont rassemblées pour créer la ligne 5 (Gignac La Nerthe Rebuty-Marignane Technoparc). Elle part de Rébuty, dessert la gare TER de Pas des Lanciers, traverse la commune de St Victoret et continue son trajet sur la commune de Marignane.

La ligne 61 est remplacée en grande partie par le Transport A la Demande Icibus B.

Le **TAD ICIBUS B** fonctionne désormais dès 6h30, et jusqu'à 19h, du lundi au samedi toute l'année. Les Gignacais peuvent notamment se rendre à la gare de Pas des Lanciers en utilisant le transport à la demande. De nouveaux arrêts sont créés : Technoparc 1, Pré fleuri, Les Acacias, Les Pielettes, Pousaraque et Capeau. Pour réserver un déplacement ponctuel ou des déplacements réguliers, il suffit d'appeler au 0 800 556 556 (appel gratuit depuis un poste fixe) au moins une heure à l'avance ou de réserver le trajet sur le site www.bus-de-letang.fr.

Le transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite, ICIBUS+ est créé (dossier à retirer à l'agence Parc Camoin ou sur le site des Bus de l'Etang) depuis le 29 août.

Il permet aux personnes handicapées de circuler sur tout le réseau des Bus de l'Etang.

La nouvelle ligne Bus à Haut niveau de Service ZENIBUS dessert 4 communes des bords de l'Etang : Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes-Mirabeau et propose des correspondances avec les lignes 5 et 6 à l'arrêt Parc Camoin. Avec des passages fréquents et des files dédiées, les voyages sont plus rapides.

Points de vente des titres de transport : Maison de la Presse (avenue de la République) et Presse Tabac (Laure)

Les correspondances

Avec un abonnement mensuel ou annuel plein tarif les Bus de l'Etang, vous pouvez circuler librement sur les lignes du Pays d'Aix ainsi que sur le réseau Aix en bus.

Avec un abonnement les Bus de l'Etang, un titre 10 voyages ou un titre 1 voyage les Bus de l'Etang, vous avez droit à une seule correspondance sur les lignes Bus de l'Etang ou Carreze uniquement à l'intérieur du périmètre géographique du réseau les Bus de l'Etang (Berre l'Etang, Gignac-la-Nerthe, Les Pennes Mirabeau, Marignane, Rognac, Saint Victoret, Velaux, Vitrolles).

Vous prenez le train et souhaitez circuler sur le réseau Les Bus de l'Etang ? Vous pouvez acheter un combiné TER ZOU + Les Bus de l'Etang mensuel ou annuel et vous pourrez prendre le train et circuler librement sur le réseau Les Bus de l'Etang.

Vous voyagez avec un Pass XL ? Vous pouvez circuler librement avec le réseau les Bus de l'Etang uniquement sur les communes de Marignane, Saint Victoret et Gignac-la-Nerthe.

A noter...

Le circuit scolaire 59, qui dessert les établissements Petit Prince, Saint Louis, Mirabeau, Brassens et Genevoix, est renforcé le matin avec deux véhicules au lieu d'un pour le confort des élèves.



Alain Croce, adjoint délégué aux déplacements, à la voirie et à la propreté : « Pour que le réseau de transport soit en adéquation avec les besoins des Gignacais »

Quelles ont été les suites de la réunion publique du 26 avril dernier ?

Pour que le réseau de transport de Gignac soit cohérent et en adéquation avec les besoins des Gignacais, nous avons organisé une réunion publique sur les transports en commun le 26 avril dernier en Mairie. L'objectif était notamment d'obtenir que les lignes du Conseil Départemental, qui risquaient de ne plus traverser Gignac, soient maintenues. C'est chose faite, nous pouvons donc nous en féliciter !



Alain Croce et les élus des communes voisines lors de l'inauguration du Zenibus, le 22 septembre 2016

De la même manière, cette réunion nous a permis d'ajuster la réorganisation des lignes des Bus de l'Etang.

Quelles sont les nouveautés depuis la création de la Métropole ?

Le SMITEEB est désormais intégré à la Métropole. Nous espérons que la réorganisation actuellement mise en place réponde bien aux besoins des Gignacais.

La Métropole réfléchit actuellement à un meilleur maillage de tout le territoire. Dans l'avenir il est prévu que le ZENIBUS soit prolongé jusqu'aux Florides. Nous proposons que des liaisons soient faites en direction de Gignac, avec un éventuel prolongement vers Châteauneuf, Martigues...

Nous œuvrons également pour le maintien et l'amélioration de la desserte de la gare de Pas des Lanciers.

Événement : le Premier ministre, Manuel Valls, en visite officielle à Gignac

Vendredi 9 septembre, M. Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, a accueilli M. le Premier Ministre, Manuel Valls, qui était accompagné d'Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, et de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales. Retour sur cet événement, suivi d'une interview de M. Le Maire.



De gauche à droite : Le Député Vincent Burrion, Manuel Valls, le Préfet de Région Stéphane Bouillon, la Vice-présidente d'Aix-Marseille Métropole Arlette Fructus, Christian Amiraty, le délégué interministériel Thierry Repentin, le Président de 13 Habitat Lionel Royer-Perreault, Emmanuelle Cosse et Jean-Michel Baylet.

Le déplacement officiel a commencé vers 10h30 par une visite du chantier de construction de logements, rue de la Fonse (11 logements en petit collectif et 4 maisons individuelles), mené par 13 Habitat.

La délégation s'est ensuite rendue au centre de loisirs Nelson Mandela pour un moment d'échanges avec les élus, professionnels et associations investis dans la construction de logements sociaux.

A l'issue de cette réunion, M. Christian Amiraty et M. le Premier Ministre ont prononcé chacun un discours sur

le thème du logement. Un discours où le Maire a souligné combien il était difficile de construire des logements, malgré l'obligation faite aux communes, sans risquer de bouleverser la sociologie de la commune. Il a insisté sur les nécessaires infrastructures qui doivent accompagner les prochains logements qui seront construits sur la commune, d'en limiter absolument le nombre pour qu'elle puisse se développer de manière harmonieuse et conserver son caractère si précieux de « ville à la campagne ». Enfin, il a remercié l'Etat, la Métropole et le Conseil Départemental pour leur écoute et le soutien que ces collectivités seront amenées à apporter à la commune pour son bon développement.

De son côté, le Premier Ministre Manuel Valls a rappelé les obligations légales des communes, souligné les risques que prenaient celles récalcitrantes où l'Etat serait amené à prendre la main et imposer lui-même les constructions. Il a rappelé combien le pays et la région avaient besoin de ces logements pour permettre aux familles ou jeunes de pouvoir

s'installer, habiter dans de bonnes conditions et s'est étonné de certains partis qui soit disant défendent les classes moyennes ou défavorisées et qui s'opposent à la réalisation d'habitations à loyers modérés. Enfin, il s'est félicité de la qualité des négociations qui avaient été menées par la commune de Gignac-la-Nerthe et son maire. Un contrat de mixité sociale a ensuite été signé par le Premier Ministre, la Ministre du Logement, le Préfet, la Vice-présidente de la Métropole et le Maire de Gignac-la-Nerthe.

► Christian Amiraty : « Le Premier Ministre est venu à Gignac-la-Nerthe voir son mauvais élève. »

Lorsque l'on vous a annoncé la venue à Gignac la Nerthe du Premier Ministre avec deux autres ministres pour le 9 septembre, avez-vous été surpris ?

Surpris ? Le mot est faible.

Le 1^{er} septembre, lorsque mon téléphone sonne à 21h30, je viens juste de terminer mon repas. À l'appareil, M. le Sous-préfet se présente. Je pense immédiatement qu'il y a eu un drame sur la commune. Il m'annonce alors la venue du Premier Ministre : j'en reste sans voix.

Ce n'est pas une blague me dit-il. Ça, je me doutais bien quand même que si M.

Le Sous-préfet m'appelait en soirée ce n'était pas pour me conter une blagounette. J'avoue que j'étais suffoqué.

Savez-vous pourquoi M. le Premier Ministre et Mme la Ministre du logement sont venus à Gignac la Nerthe ?

Le journal « La Provence » titrait en grosses lettres que le Premier Ministre était « venu à Gignac la Nerthe voir son mauvais élève », en l'occurrence, vous l'avez compris, moi-même.

Mauvais élève car notre ville n'avait que 5% de logements sociaux au lieu des 25% qu'exige la loi.

Personnellement, en y réfléchissant bien, je ne suis pas étonné qu'il soit venu dans notre ville. Quelques mois auparavant, c'était son propre Délégué interministériel qui était venu en personne me dire, ici et en présence des services de l'Etat, qu'il fallait que les lignes bougent sinon les services de l'Etat le feraient à ma place.

Ce qui en terme moins policés signifiait ou bien vous inscrivez la construction de 746 logements sociaux dans les faits : ou bien nous les construisons à votre place en vous levant votre capacité de délivrer les permis de construire.

Et donc ?

À deux ou trois communes près, c'est l'ensemble des communes carencées qui ont dû signer un contrat d'engagement avec l'Etat. Dans les deux ou trois communes qui ont refusé, le danger d'urbanisation par l'Etat est minime car il n'y a pas de foncier disponible. Il est donc plus facile de refuser. À Gignac-la-Nerthe, ne serait-ce que sur la zone inscrite constructible par mon prédécesseur à Roquebarbe et Pousa-raque, ce sont déjà plus de 700 logements sociaux qui auraient pu être construits immédiatement. La visite du Délégué Interministériel M. Repentin puis du Premier Ministre M. Valls prouve, à posteriori, que l'affaire était sérieuse.

J'ai donc pris mes responsabilités car personne n'aurait compris que je remette, sur un coussin rouge, les clefs de la ville à M. le Préfet en lui laissant le champ libre pour 746 logements sociaux.

Enfin vous vous êtes engagé sur combien de logements ?

Après de longs mois de négociations, 550 logements qui se déclinent en 220 sociaux et 330 accessions à la propriété. Donc, j'insiste, 220 et non les 746 exigés.

Mais, la commune n'est pas propriétaire de terrain, comment donc en êtes-vous arrivé à proposer ce chiffre ?

Enfin assez simplement : j'ai regardé tous les projets privés sur le point d'aboutir.

C'est à dire ?

Et bien comme certains technocrates à Paris ont eu la lumineuse idée de surtaxer les terrains constructibles non bâtis, nombre de propriétaires se sont jetés dans les bras des promoteurs venus intelligemment leur expliquer qu'ils allaient se ruiner en impôts et qu'il valait mieux qu'ils vendent leur terrain. Du coup, j'ai eu sur mon bureau une vague de projets privés. Avec Mme Ferrarin, nous avons étudié ces projets, refusé certains lorsque le droit nous a permis de le faire et comptabilisés ceux qui restaient en procédant, sur ceux-ci, à de très nombreuses améliorations pour réduire le nombre de logements et veiller à un urbanisme de qualité. À ce titre je remercie Mme Ferrarin, adjointe à l'urbanisme environnemental, et notre architecte conseil du CAUE.

Certains de ces projets privés ont eu un itinéraire plus chaotique que d'autres. Le terrain dit « météo » en entrée de ville, par exemple, était propriété de l'Etat qui l'a ensuite cédé à l'Etablissement Public Fon-



cier qui a lancé un appel à projet auprès d'architectes.

Ou encore le terrain de l'ancienne imprimerie Borel et Féraud qu'une personne voulait acheter pour le transformer en logements « cage à poules ». Là, nous avons dû pousser l'établissement Public Foncier à acheter pour un projet beaucoup plus convenable.

Vous le savez, M. le Maire, beaucoup s'inquiètent de savoir qui va habiter dans ces logements ...

Bien sûr. Pour les accessions à la propriété je répondrai : ceux qui auront les moyens d'acheter ces logements. Sur les logements sociaux, le « bouche à oreilles » s'est traduit par une augmentation des demandes émanant quasiment toutes de Gignacais.

Il y a quelques mois, vous déclariez le contraire, à savoir qu'il y aurait plus d'offres que de demandes de Gignacais disponibles au CCAS ?

Et c'était effectivement le cas.

Mais la nouveauté c'est que le simple fait d'annoncer que ces logements allaient se construire a constitué un véritable « appel d'air ». C'est ainsi que la demande a fortement augmenté. Je le répète ce sont soit de jeunes Gignacais qui cherchent un premier logement, soit des Gignacais qui cherchent un logement plus sain ou mieux adapté à leurs besoins. Ceci dit, la commune comptait moins de 5000 habitants en 1982 puis plus de 9000 en 1991. En clair, près de la moitié de la population, a minima, n'est pas née à Gignac-la-Nerthe, dont moi-même né à Marseille.

Que voulez-vous nous dire en disant cela ?

Je veux dire qu'il y a des discours qui souvent me chagrinent. Dans cette idéologie du « Gignac aux Gignacais » on peut toujours trouver plus Gignacais que soi. Par exemple Monsieur G. : son ancêtre

est arrivé à Gignac au Moyen Age. Nous pourrions donc, dire à ce titre, que nous sommes, pour lui, quasiment tous des pièces rapportées.

Oserais-je dire des étrangers, tout comme le bossu de Marcel Pagnol, père de Manon des sources, l'était dans ce petit village de Provence ?

Et si la question qui vous taraude c'est de savoir si les familles des quartiers nord de Marseille vont venir à Gignac-la-Nerthe, la réponse est non.

D'une part parce que l'expérience a été faite après la démolition de nombreux bâtiments à la Bricarde et à Plan d'Aou que les familles souhaitaient être relogées sur leur quartier, là où elles avaient leurs repères, leurs familles et parfois leur travail. D'ailleurs, si vous connaissiez les dossiers de rénovation urbaine de notre Département, vous le sauriez.

D'autre part parce que nous travaillerons avec les bailleurs sociaux (que j'ai d'ailleurs choisis moi-même et à cette condition) et les services de l'Etat qui tous, sont très attentifs à nos demandes et enfin, parce que j'ai exigé que ne soient construits que des logements de type 2 et 3 en grande majorité et quelques T4 seulement.

Soit dit en passant, sachez qu'il existe nombre de familles respectables dans les quartiers nord de Marseille.

Donc tout ira bien ?

Je me demande si votre question ne porte pas un peu d'ironie en elle....

Quoi qu'il en soit, je répondrai que plus de deux années de préparation de ce sujet avec mes équipes (élus, cadres de l'administration et techniciens de bureaux d'études extérieurs) me rendent parfaitement confiant.

D'ailleurs, il y aura le moment où vous verrez, et tout de suite après celui où vous jugerez.

Mais chaque chose en son temps

Ballon ovale solidaire dans les écoles

Le 8 juin dernier, la coupe du monde des écoles a eu lieu sur le stade Georges Carnus. Près de 450 enfants, âgés de 8 à 11 ans, ont porté les couleurs du pays qu'ils avaient choisi de représenter dans un tournoi de rugby festif et solidaire.



Cette rencontre est l'aboutissement de l'activité rugby proposée toute l'année dans une quinzaine de classes des écoles gignacaises. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 découvrent le rugby au cours de 6 à 8 séances encadrées par leur instituteur et Bruno, Educateur Sportif de la commune ayant un Brevet d'Etat de rugby. Cette initiative est très appréciée des enseignants car elle favorise la cohésion de la classe et introduit de belles valeurs de respect, sécurité, camaraderie et partage. Le rugby est un sport de contact et d'évitement dans lequel chacun peut trouver sa place. Du plus costaud au plus rapide en passant par l'introverti : tout le monde se retrouve dans ce sport basé sur des actions individuelles au service de l'équipe. Bruno apprécie de pouvoir suivre les enfants pendant trois années scolaires : « au bout de trois ans, il y a une vraie continuité, une belle progression des élèves. C'est un travail d'équipe car ce sont les enseignants qui gèrent les séances. Tout le monde s'investit et nous sommes même sollicités par les instituteurs de CP et CE1. »

La coupe du monde des écoles, qui a lieu depuis plusieurs années, est organisée grâce à la collaboration des enseignants des écoles, du Service sports de la Ville et d'associations, notamment les Amis Provençaux de la Langue Française (APLF) et le club de rugby de Gignac. Les enfants préparent tout d'abord en classe cet événement très attendu. Après avoir choisi le pays dont ils porteront les couleurs, ils font des recherches, préparent un exposé, des banderoles et certains même une chorégraphie du type Hakka. Outre cette découverte d'une autre culture, les élèves sont également sensibilisés aux difficultés rencontrées par leurs homologues malgaches dont la vie est bien différente de la leur. L'APLF organise une grande récolte de matériel pédagogique, scolaire, informatique et de jouets à laquelle tous participent. La coupe du monde des écoles permet de remplir chaque année environ un tiers du container qui part à Madagascar en début d'été.

Une belle réussite sportive, festive et solidaire !



Rentrée 2016

Une rentrée tout en douceur

Passées les grandes vacances, la vie scolaire a repris tranquillement son rythme.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école.

Des écoles où durant l'été de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer l'accueil des écoliers, faciliter le travail des enseignants et mieux sécuriser leurs abords. La municipalité, qui travaille sur des projets ambitieux pour la réussite éducative et l'épanouissement de nos enfants, consacre une large part de son budget à l'éducation. Explications.

La rentrée s'est très bien passée. Ce sont 1013 enfants qui ont repris le chemin des écoles élémentaires et maternelles, et 538, celui du collège Le Petit Prince. Cependant, la rentrée a été marquée par les événements tragiques survenus le 14 juillet à Nice, encore fortement gravés dans nos mémoires. La ville a ainsi renforcé le niveau de vigilance habituel dans et aux abords des écoles, avec des mesures permettant de garantir un haut niveau de sécurité. Elle a ainsi procédé à une plus grande sécurisation des abords des écoles pour éviter la circulation de véhicules trop proches des accès des établissements scolaires, avec la pose de potelets, de barrières type « palais de justice », l'installation de grilles, de visiophones... Elle a également procédé au renforcement de la vidéo protection, assuré une présence accrue et régulière des agents de la police municipale. Avec la mise en œuvre du plan Vigipirate, il est demandé aux parents d'élèves de faciliter les entrées et les sorties des enfants en évitant de se regrouper devant les portails d'école et de laisser les zones d'entrées et de sorties libres. Enfin, les écoles vont

réaliser ces prochaines semaines quelques exercices anti-intrusions, alertes attentats et risques d'incendie.

A ces aménagements particuliers, se rajoutent les traditionnels travaux d'été pour les écoles parmi lesquels on peut noter par exemple, la réfection des classes et du réfectoire avec de nouvelles peintures, la reprise des tracés de jeu de la cour de récréation et l'enlèvement de racines d'arbres pour l'école David Douillet et la pose de bandes adhésives antidérapantes sur l'escalier pour l'école maternelle Jules Ferry. Chaque école maternelle a bénéficié de l'installation d'un nouveau jeu favorisant la motricité, qui vient en complément de ceux déjà présents. Après les vacances de la Toussaint, l'école maternelle Jules Ferry aura de nouvelles peintures et des sols souples tout neufs.

Enfin, ces prochains jours, des totems en forme de crayons de couleur viendront mieux signaler, notamment aux automobilistes, la présence des écoles et leur rappeler de ralentir.



► Tout pour que nos enfants soient bien dans leurs baskets

« Chaque jour, chacun dans ses missions fait en sorte que les élèves soient accueillis dans les meilleures conditions, et qu'ils ne se préoccupent que d'apprendre et grandir sereinement, rappelle M^{me} Josette Achhab, adjointe à l'éducation. Les personnels en charge de la restauration scolaire, de l'entretien, de l'aide apportée aux enseignants durant le temps scolaire (ATSEM), de l'animation des temps périscolaires (TAP)... Bref, tous les acteurs de la vie quotidienne des écoliers de maternelle et de primaire, dévoués au service des enfants, des parents et du monde éducatif. Tous contribuent, participent à la réussite éducative de nos enfants et à leur épanouissement. »

S'il est à noter qu'il n'y a pas eu d'ouverture, ni de fermeture de classe sur la commune, les effectifs dans les écoles demeurent relativement importants. Et dans un proche avenir, avec la construction de nouveaux logements, la commune va accueillir de nouveaux habitants, dont de jeunes couples et des familles avec enfants. La question d'augmenter la capacité d'accueil d'enfants scolarisés se pose naturellement. « C'est pourquoi la municipalité a souhaité mobiliser des moyens importants en matière d'éducation avec la création d'un Pôle éducatif, attenant au centre de loisirs Nelson Mandela, (voir photos ci-dessus) qui comprendra la construction d'une nouvelle école, d'une cuisine centrale moderne, de locaux administratifs, tient à souligner M^{me} Josette Achhab. Le projet et le cabinet d'architecte viennent d'être sélectionnés, nous sommes en phase de finalisation des études. Nous allons pouvoir le présenter dans le détail à la population ces prochaines semaines.

Parallèlement, nous travaillons à la rénovation complète et à la modernisation de nos deux groupes scolaires que sont l'école David Douillet, qui compte 8 classes élémentaires et 3

maternelles, et celle de Marcel Pagnol, qui possède 10 classes élémentaires et 5 maternelles, en les regroupant autour de ce qui pourrait devenir un second Pôle éducatif. En effet, un travail de réflexion est en cours pour améliorer considérablement les accès aux écoles, mieux organiser le stationnement, mettre en commun des espaces durant le temps scolaire et de manière sécurisée, des espaces comme le gymnase de la Viguière... Nous travaillons également à une évolution de la structure éducative à Laure. La municipalité a fait de la réussite éducative une des grandes priorités de son mandat. Elle a comme volonté d'offrir à nos enfants les moyens d'une réussite scolaire de ses enfants et de favoriser leur épanouissement. C'est pourquoi, la ville de Gignac-la-Nerthe va consacrer près de 18 millions d'euros sur les trois prochaines années dans l'éducation. »

Ces projets liés à l'éducation seront présentés lors d'une réunion publique « En direct avec le Maire » qui aura lieu le jeudi 24 novembre à 18h30 au gymnase de la Viguière.

Bon à savoir...

La ville octroie chaque année aux écoles un budget « fournitures scolaires » d'un montant de 30 euros par enfant pour acheter les livres et les manuels... Ainsi qu'un « budget pédagogique » (sorties, fêtes, transports collectifs...) de 20 euros par enfant. Par ailleurs, la ville met également à disposition des écoles du personnel à l'année (Atsem, animateurs en temps périscolaire, agents pour assurer la restauration, le ménage, ...) et de manière plus occasionnelle (personnel technique pour les fêtes, les travaux, les agents de la police municipale...).

Des écoles plus vertes

La ville a remis à chaque école et pour chaque classe des corbeilles en carton pour que les enfants puissent recycler du papier au quotidien, ainsi que des collecteurs pour recueillir les piles usagées. Un pèse-personne a également été donné, pour permettre aux enfants de mesurer, de quantifier le recyclage réalisé. Ce sont ensuite les enfants qui participent aux temps d'activités périscolaires (TAP) « environnement » qui se chargeront de déposer les produits collectés dans les bacs pour un départ vers le centre de tri des déchets. Un programme de sensibilisation et de réalisation aux économies d'énergie (eau, électricité, ...) dans les écoles ainsi qu'un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire lors du temps de restauration vont être mis en œuvre ces prochains jours avec les enseignants, le personnel éducatif (ATSEM, animateurs, agents d'entretien...) et bien sûr les enfants.

Les temps périscolaires

C'est la 3^{ème} rentrée depuis la réforme des rythmes scolaires. En concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, la municipalité met tout en œuvre pour que les TAP soient les plus profitables possible aux enfants et proposent une grande variété d'activités regroupées suivant différentes thématiques : sport, environnement, science, culture, patrimoine... Elles se déroulent un après-midi par semaine et sont entièrement gratuites pour les parents.

Restauration scolaire

Un nouveau chef de production, Alain Deny, assure la gestion des équipes dédiées à la fabrication des repas en cuisine centrale, la gestion des stocks et les relations avec les fournisseurs. « Nous proposons des repas équilibrés avec un recours de plus en plus important aux produits frais au niveau des crudités (carottes, tomates, concombres...), des viandes (poulet, bœuf, agneau, veau, porc...), fruits qui suivent les saisons (pêches, pastèques, melons, raisins...) sauf pour ce qui est steaks hachés, viande hachée, explique Alain Duny. Nous introduisons progressivement des aliments bios, notamment pour les fromages, fruits, légumes... Tout au long de la préparation, avec Daniel Gauthier, chef de cuisine, nous contrôlons la qualité et le goût. » Ce sont environ 800 repas qui sont produits chaque jour en cuisine centrale. Ils sont livrés en livraison chaude dans les écoles après préparation dans la matinée. Les denrées sont très fraîches car nous avons deux livraisons par semaine. « Si notre cuisine centrale actuelle fonctionne très bien, celle qui va être réalisée avec la construction du futur pôle éducatif sera un bel outil qui offrira de bonnes conditions de travail avec du matériel entièrement neuf. Ce sera un véritable plus. »

Pour rappel, les menus sont concoctés par une commission qui réunit chaque trimestre des élus, des parents d'élèves et le personnel dédié à la restauration. Vous pouvez retrouver les menus par trimestre sur le site internet.

Fête de la science

La fête de la science, qui a pour vocation à faire découvrir aux enfants mais aussi aux parents des aspects méconnus de la science ou de mieux les familiariser avec cette discipline, aura lieu cette année pour sa 26^{ème} édition du 8 au 16 octobre avec pour thématique « Le soleil et l'énergie solaire ». Au programme : toute la semaine, les enfants dans les temps périscolaires fabriqueront de petits dirigeables solaires, par-



ticiperont à des ateliers, réaliseront des expositions... Une journée grand public se déroulera également le samedi 15 octobre au centre de loisirs Nelson Mandela. Les parents seront ainsi invités à venir y participer avec leurs enfants, ils pourront découvrir sous forme d'expositions les travaux réalisés par les enfants durant les TAP, participer à de petits ateliers scientifiques, à des jeux de rôles ou encore à un « rallye planète » dans le parcours de santé... Cette journée se terminera par un goûter familial à 16h au centre de loisirs.

Les activités sportives municipales

Le Service des sports propose aux enfants de découvrir de nombreuses disciplines sportives grâce aux activités sportives municipales proposées les mercredis après-midis. Parmi les activités, on retrouve des initiations à l'escalade, au basket, la découverte des jeux de raquettes comme le badminton, des sports de combat...

Renseignements et inscriptions :

DEJES. 4ter avenue Jean Jaurès - 04 42 09 01 51

Jouer et grandir en toute liberté



A chaque fin d'été, le centre multi-accueil « Les jardins des myrtes » fait sa rentrée et ouvre ses portes pour accueillir les enfants et les parents. Les plus jeunes débutent par une période d'adaptation, les « bébés » passent dans la section des « moyens » et les « moyens » deviennent des « grands ». Mais cette année, la crèche a bien changé... pour le plus grand plaisir des enfants !

Tous ont découvert, des locaux réaménagés et redécorés par l'équipe très impliquée de la crèche. Le réfectoire a déménagé dans une plus petite salle moins bruyante, l'atrium qui n'était qu'un hall de passage a été investi par les cuisines, établis, poupons et figurines variées, l'ancien réfectoire est devenu une grande salle de jeux et surtout les sections des moyens et des grands gardent leurs portes ouvertes. Le principe est d'arrêter de choisir pour les enfants. Chacun est désormais libre de se déplacer et de choisir son jeu, son atelier.

Marie-Pierre Cosentino, éducatrice de jeunes enfants, explique qu'« auparavant, au moment de séparer les groupes pour les activités, nous remarquons systématiquement une grande agitation, des disputes devant les portes, des bousculades pour être dans le groupe qui part, des crises de rage ou de frustration des enfants qui restent... Le choix était difficile pour les adultes

et incompréhensible pour les enfants ». Toutes les pièces sont maintenant équipées de structures motrices, de jeux d'imitation, de table (puzzle, empilement...) et d'un coin pour se reposer ou regarder des livres. Ouvrir les portes vers des espaces de jeux libres, avec la présence des adultes et de matériel en grande quantité a fait disparaître les moments de tensions.

Les besoins et les envies de deux enfants du même âge sont différents et évoluent très vite. Ce nouvel aménagement, pensé et mis en œuvre après une formation de tout le personnel, permet donc à chacun de trouver sa place et l'activité qui lui convient mais aussi de développer l'autonomie des enfants. « Choisir tout seul, ça fait grandir » précise le personnel de la crèche.

Ce fonctionnement basé sur le libre accès au jeu est actuellement en phase d'observation et d'adaptation mais les enfants ont apprivoisé leur terrain de jeux à une vitesse incroyable ! Une pièce sensorielle avec des jeux de lumière, des sons, des musiques est en cours de réflexion. L'équipe de la crèche cherche à faire au mieux avec les atouts et les contraintes de la structure pour que les enfants utilisent bien l'espace pour développer leurs compétences.

Une nouvelle direction au collège Le Petit Prince

Une nouvelle Principale vient se prendre ses fonctions au collège Le Petit Prince. Elle prend donc la succession de M. Durival, qui est parti vers d'autres horizons. Il s'agit de M^{me} Roseline Boukellala. Elle vient du Collège Sylvain Menu de Marseille et sera assistée de M^{me} Nathalie Mitolo, principale adjointe, qui vient du collège de Volx (Alpes de Haute Provence) et d'une nouvelle conseillère principale d'éducation, Mme Ferraud Saddia, qui officiait au lycée Blériot de Marignane. « La rentrée s'est vraiment bien passée. Nous avons accueilli 538 élèves. Elle avait d'ailleurs bien été préparée par mon prédécesseur, tient



à rappeler M^{me} Boukellala. Nous avons toutes été accueillies chaleureusement. Nous avons rencontré début septembre : M. Le Maire, M^{me} Josette Achhab, l'adjointe au Maire en charge de l'éducation, le chef de la police municipale, le responsable sécurité du commissariat de Marignane... Nous avons envie d'installer au collège un cadre agréable de travail articulé autour de grandes priorités : professionnalisme et assiduité pour le personnel, discipline et réussite pour les élèves. Nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite de chacun grâce à une bonne acquisition des connaissances et des compétences. Cela passe par l'obtention du brevet, mais aussi faire que l'élève s'inscrive dans une vision plus large de la vie, en étant formé à la vie en collectivité et la citoyenneté. Nous essayerons d'offrir un cadre de bien-être, de donner envie de venir apprendre au collège. »

Album de l'été

Musique, danse, émotions, rires et moments partagés ont rythmé l'été à Gignac. Du plus petit au plus grand, les Gignacais ont pu se retrouver en famille ou entre amis autour d'une table, sur une piste de danse ou devant un spectacle pour profiter des vacances.

1 - Plusieurs associations ont fait des démonstrations sur la place de la Mairie à l'occasion de la Fête de la Musique le 21 juin 2016

2 - Les enfants de l'école D. Douillet ont participé en chantant à la Cérémonie de la Fête Nationale qui a mis à l'honneur des Gignacais pour leur bravoure le 14 juillet 2016

3 - Le vide grenier avec ambiance musicale a ouvert les Estivales dans la bonne humeur le 12 juin 2016







4 - Les enfants ont chanté et dansé devant le spectacle des princesses Disney le 20 juillet

5 - Extraordinaire spectacle de l'Orchestre Méphisto lors de la soirée lasagnes organisée par l'OCLG à Laure le 26 août

6 - Le traditionnel aioli de l'OCLG a remporté un grand succès le 7 août

7 - Nouveauté cet été : la soirée rock proposée par le service culture le 30 juillet

8 - La scène du stade Carnus a accueilli un très beau tribute to Shakira le 20 juillet

9 - La soirée du 20 août avec les moules frites de l'OCLG et le

feu d'artifice offert par la Ville a rassemblé un public nombreux.

10 - Très belle ambiance lors de la soirée mousse le 9 juillet

11 - Laure a fêté le début du mois d'août avec un bal populaire le 4 août

12 - Taureau camarguais au menu du repas de la Saint Louis suivi d'une après-midi dansante sous les platanes le 27 août

13 - L'Orchestre Newzik a assuré une très belle première partie du Tribute to Shakira le 20 juillet

14 - Les enfants étaient au rendez-vous du défilé des lampions le 20 août

Championne d'Europe, vice-championne du monde, et éco-ambassadrice auprès des enfants !

Ylona 2, la voiture électrique, parrainée par la commune, a remporté le titre de Champion d'Europe dans la catégorie « urban concept » et le titre de Vice-championne du monde « toutes catégories » au Shell Eco-marathon de Londres. Quelques semaines auparavant, ce sont les petits gignacais qui ont pu la découvrir. Retour sur ces événements.



Samedi 2 juillet sur le circuit Queen Elizabeth de Londres, après avoir traversé la Manche, le véhicule électrique Ylona 2 parrainé par la Ville de Gignac-la-Nerthe est bien présent sur la grille de départ du Shell Eco-marathon de Londres.

Une compétition unique en son genre qui met au défi les étudiants de concevoir, construire et conduire les véhicules les plus performants possibles en matière d'efficacité énergétique. Une grande course à vocation écologique qui réunit ainsi des véhicules, parfois aux allures étranges, qui fonctionnent aussi bien à l'électricité, à l'hydrogène qu'à d'autres carburants alternatifs et qui proviennent des quatre coins du monde.

Ce samedi, après avoir effectué de nombreux essais et franchi avec succès les différents tests techniques, Ylona 2 s'élance pour la grande course européenne, catégorie « urban concept ». Une course qu'elle maîtrise de bout en bout et qu'elle remporte haut la main, devenant ainsi « championne européenne » de sa catégorie. Une vraie performance !

Le lendemain, dimanche 3 juillet, après différentes phases de qualification toutes catégories confondues (véhicule électrique, à hydrogène,...), Ylona 2, termine après une course épique sur la deuxième place du podium. Ylona 2 et l'équipe Solar Car deviennent ainsi Vice-Champions du monde du Shell Eco Marathon 2016 toutes catégories, derrière le véhicule de l'Indonésie et devant celui des USA.

Une vraie performance qui témoigne du savoir-faire français en matière d'ingénierie, de recherche et développement.

A la découverte d'Ylona 2

Quelques jours avant le Shell Eco Marathon de Londres, les questions et les exclamations des enfants fusent dans les cours des écoles élémentaires David Douillet et Marcel Pagnol, tout comme le mercredi après-midi au centre de loisirs : « Comment s'appelle-t-elle ? », « On dirait une voiture de formule 1 ! », « Elle ressemble presque à une soucoupe volante ! »...

Les enfants viennent, classe par classe, en compagnie de leur enseignant, découvrir Ylona 2, la voiture électrique parrainée par la ville de Gignac-la-Nerthe. Cette initiative a eu lieu, du 30 mai au 3 juin, dans le cadre de la semaine du développement durable, où les enfants des écoles et du centre de loisirs sont invités à découvrir, sous toutes les coutures, la voiture solaire électrique et

son fonctionnement.

Des élèves ingénieurs de l'école ISM Toulon, apprentis à Airbus Helicopters, qui participent à la conception de la voiture, sont venus à la rencontre des enfants pour apporter tous les éclairages techniques et répondre aux très nombreuses questions au travers d'une quinzaine de petites conférences. Le contact passe très bien, il est à noter que deux des élèves ingénieurs ont fait leur scolarité à Gignac-la-Nerthe, l'un à

Plus de 550 enfants ont découvert ce que pourrait être la voiture de demain, écologique et économique.



l'école Marcel Pagnol, l'autre à l'école St-Louis. Les élèves ingénieurs expliquent son fonctionnement à l'électricité grâce à deux moteurs installés sur ses roues, montrent dans le détail le volant de formule 1 avec ses nombreux boutons (pour démarrer, s'arrêter, faire fonctionner ses panneaux solaires), ses phares d'hélicoptères, ses roues très fines avec des pneus spéciaux, son drôle d'habitacle où le pilote conduit la voiture, presque allongé. Ils précisent aussi qu'avec ses batteries, Ylona 2 peut se déplacer de Gignac-la-Nerthe jusqu'à Barcelone sans devoir se recharger et qu'elle roule à la vitesse de 45 km/h.

Elle représente quelque part la voiture de demain, écologique et économique puisqu'elle ne pollue pas et fonctionne à l'énergie solaire. En tous cas, elle contribue à la concevoir.

Enfin, les élèves-ingénieurs terminent leur exposé en plein-air en rappelant aux enfants que la voiture électrique va participer au Shell Eco Marathon de Londres, où l'objectif est de consommer au travers de différentes courses d'endurance le moins d'énergie possible sur la plus grande distance possible.

Durant la semaine consacrée au développement durable, les enfants du centre de loisirs et ceux inscrits aux temps d'activités périscolaires (TAP) « *environnement* » ont fabriqué de petites maquettes de voitures solaires électriques et se sont familiarisés avec le fonctionnement de tels véhicules.

Ce sont plus de cinq cent cinquante enfants qui ont pu découvrir ce véhicule de demain, écologique et économique, dont le développement est soutenu par la ville de Gignac-la-Nerthe.



Panorama des dernières actualités sportives

Après de beaux jeux olympiques disputés cet été à Rio au Brésil, qui ont permis au grand public, notamment aux enfants, de se familiariser avec des disciplines sportives parfois méconnues, une nouvelle saison commence pour les clubs sportifs. Voici un petit panorama des dernières actualités sportives.



L'équipe cadet composée d'Elric Dumont et Dimitri Miquel est allée jusqu'en finale

Du côté de la petite raquette

En mai dernier, le club de Tennis de Table a obtenu des résultats remarquables en Finale du championnat jeunes départemental qui s'est déroulé à Rognac. Lors du championnat qui ressemble au format d'une coupe Davis avec deux simples et un double et plusieurs tours (4), le club Gignacais a engagé deux équipes. L'équipe Cadet composée d'Elric Dumont et de Dimitri Miquel est allée jusqu'en finale et a terminé à la deuxième place, tandis que l'équipe Minime composée de Maxime Guinde, de Louis Gillet et de Vincent Dutel (remplaçant) a obtenu la 4^{ème} place. Le club compte près de 70 adhérents dont une quarantaine de jeunes et privilégie avant tout un climat familial et un état d'esprit alliant « sport et décontraction ». Il propose, en dehors des compétitions, des entraînements pour les enfants (à partir de 7 ans) et les adultes, les lundis et jeudis, au gymnase de la Pousaraque.

Contact : 04 42 30 49 24 – phildumont@live.fr
Blog : la-ptite-raquette.skyrock.com

Pratiquer le handball, c'est possible...

Il est désormais possible pour les Gignacais, filles comme garçons, de pratiquer le handball de manière régulière en club grâce à l'Entente Handball Côte Bleue. En effet, le HBCB propose des entraînements réguliers assurés par un encadrement spécialisé et des compétitions, une fois par mois, au gymnase A. Ricaud d'Ensuès-la-Redonne. Différentes séances sont proposées par tranche d'âge, à partir de 4 ans jusqu'aux vétérans (Kid's hand, Prim'hand, Mini'hand, ados, seniors...).

Contact : 07 82 18 97 87
handball.cotebleue@gmail.com



De gauche à droite : le nouveau bureau composé de Yann Condopoulos, Romain Meyere, Benjamin Dubois, Laurent Riquoir

Du nouveau sur les tatamis

C'est un tout nouveau bureau qui a repris la direction du club de judo. « Nous allons poursuivre ce que faisait l'équipe précédente sous la houlette de Marc Surbled, tout en dynamisant un peu plus la vie associative du club, tient à souligner Benjamin Dubois, le nouveau président. Nous souhaitons renforcer la notion de club, créer du lien et de la convivialité, donner envie d'y venir régulièrement. » Premières initiatives : un tournoi de boules pour les adhérents qui s'est déroulé du 23 au 24 septembre, une reprise de kimonos pour tous les anciens du club le 28 septembre avec un petit cours dispensé par l'ancien professeur, Patrice Philibert, suivi d'un verre de l'amitié, et enfin une compétition toutes catégories, « le Shiren » à Lambesc qui se déroulera le 16 octobre et à laquelle l'ensemble du club va participer. Il est toujours possible de s'inscrire au Judo Club.

Contact : 06 62 04 36 85 – gignacjudoclub@hotmail.com
Gignacjudo.wifeo.com



A vos marques... Prêts ?

Pour sa 6^{ème} édition, la course à pied de Gignac-la-Nerthe organisée par l'association « Athlé sport » et la commune a changé du tout au tout. Elle s'intitule désormais « Gignac la nocturne », avec de nouveaux horaires, plus tardifs, pour permettre aux coureurs de s'élancer « à la fraîche ». Ainsi, le samedi 18 juin dès 19h, ce sont 359 inscrits qui se sont élancés depuis le gymnase de la Viguière pour une course qui s'est achevée à la tombée de la nuit. Les coureurs avaient également le choix entre deux tous nouveaux parcours mais toujours sur routes et chemins : l'un de 7 km et l'autre de 14 km, exclusivement sur la commune de Gignac. Une nouvelle formule qui a rencontré un réel succès. D'ici la prochaine édition de « Gignac la nocturne », si vous désirez vous entraîner ou plus modestement vous initier à la course à pied, une nouvelle association vous ouvre ses bras. Elle s'appelle « A nous la victoire ! » et s'adresse aux débutants et même à un public en surpoids. L'association propose également d'autres activités physiques et sportives comme la marche nordique, des randonnées... Si vous avez envie de vous lancer dans la course à pied, n'hésitez pas à les contacter.

**Contacts : Athlé sport – 06 21 01 06 54 – athlesport.gignac13@orange.fr
A nous la victoire – 06 14 18 63 42 – nki@hotmail.fr**



Football : un nouveau nom, de nouvelles couleurs, un nouveau maillot

L'Association Sportive Gignacaise (ASG), club de foot de la commune depuis 1931, a fusionné cet été avec le club US Marignane (1924) pour être plus forte et mieux représentée en ligue de la Méditerranée. Le regroupement s'appelle désormais le MGFC (Marignane Gignac Football Club) et évolue sous les couleurs bleues et orange avec un maillot rayé horizontalement. L'équipe fanion évolue en CFA. La philosophie prônée par les deux anciens clubs, associant résultats sportifs et club de formation avec notamment une école de football pour enfants, demeure intacte. « Nous devons garder les valeurs humaines qui sont le socle de notre réussite, ainsi que cette ambiance familiale si précieuse, soulignent conjointement les deux présidents, Marc Vicendone et Michel Léonardi. La réussite sportive ne doit pas faire oublier ce que nous venons tous chercher : le plaisir et la convivialité. Merci à tous les bénévoles, éducateurs et dirigeants qui ne ménagent pas leur temps et leur énergie en faveur du club. Merci à nos partenaires sans qui cette aventure ne pourrait se poursuivre. Merci à la ville de Marignane et à son Maire, Eric Le Dissès, merci à la ville de Gignac et à son Maire, Christian Amiraty dont les soutiens ne nous ont jamais manqué. Nous vous invitons tous à passer une bonne saison de football, dont la saison 2016-2017 sera la première pour le MGFC. »

**Contact : 04 42 09 78 60 - mgfc.foot@gmail.com
mgfc-foot.com**



De gauche à droite :
Philippe Deazevedo, Jean-Claude Folcolini, Alfred Avillach

Les associations en fête !

Dès la fin du mois de mai, les associations présentent le fruit du travail de l'année. Retour en images sur les spectacles de Mouv'Happyness (1), Angel'Art (2), Blues Sat System (3), la Gymnastique sportive (4), Reva I Tahiti (5) et Masque et Chausson (6).



Un monde associatif dynamique



Le forum des associations qui s'est tenu le dimanche 11 septembre à l'espace Pagnol a réuni plus d'une cinquantaine d'associations. L'occasion comme de coutume de découvrir des activités, de se renseigner ou encore de s'inscrire à des activités culturelles, sociales ou encore sportives. De nouvelles associations étaient présentes parmi lesquelles on pouvait noter : JBM, une association qui propose de la danse contemporaine et du hip-hop, Gignac, terre méditerranéenne qui a pour vocation de faire découvrir la richesse de la région en organisant des fêtes et des sorties... Lors de la visite des stands, nous pouvions également découvrir

que l'APAG va fêter ses 30 ans d'existence en 2016, que Angel'art a remporté un premier prix régional en danse amateur octroyé par le Conseil régional et un second prix national... Un tissu associatif riche que vous pouvez retrouver dans le livret des associations disponible dans les lieux publics ou sur le site internet de la commune : gignaclanerthe.fr. Lors du forum, l'Union Départementale des donneurs de sang bénévoles des Bouches-du-Rhône et la ville de Gignac-la-Nerthe ont tenu à rendre un hommage posthume à Jean-Claude Vermont, grand acteur bénévole engagé, militant infatigable en faveur du don du sang et membre actif de l'OCLG. Une médaille rendant hommage à son engagement bénévole en faveur du don du sang ainsi que la médaille de la ville ont été remises à son épouse Geneviève, très émue ce jour-là.

L'Age d'Or a fêté ses 20 ans

Le 15 juin dernier, l'Age d'Or a invité ses adhérents à un repas dansant pour fêter le 20^{ème} anniversaire de l'association.

A cette occasion, Maryse Millan, Présidente de l'Age d'Or, très émue, nous a fait partager ses souvenirs au sujet de cette « association qui représente beaucoup à ses yeux et prend une très grande place dans sa vie. Créée le 26 février 1996 par Paul Minjard, un gignacais exceptionnel très apprécié, l'association l'Age d'Or organisait à ses débuts essentiellement des lotos et participait activement au Carnaval de la commune. L'ambiance était formidable. En 20 ans, l'association a connu quatre présidents, a beaucoup évolué et rassemble aujourd'hui 230 adhérents. » Présidente depuis 2005, Maryse se donne à fond mais peut également compter sur une bonne équipe composée de Jeanine Romano (Trésorière et vice-présidente), Edwige Weyer (Secrétaire),

Nicole Lesueur, Josiane Brysbaert, Robert Amar, Robert Lamalle, Carmen Benamar et Isabelle Candia. En 2015, l'association s'est enrichie d'une troupe de théâtre. Après deux représentations, le P'tit théâtre de l'Age d'Or connaît un succès grandissant et répète désormais deux fois par semaine dans la salle de la République. Cette année, les activités habituelles de l'association sont reconduites : deux sorties seront proposées, deux repas offerts, la galette des rois, une animation pour le carnaval, un goûter crêpes pour la chandeleur mais aussi chaque vendredi des jeux ou des lotos.



AGENDA

CONFERENCE SUR LES GLADIATEURS

organisée par Gignac Notre Ville
Vendredi 7 octobre
à 18h - Espace Pagnol

REPAS DE L'AGE D'OR

Mercredi 12 octobre
à 12h - Espace Pagnol

LOTO DU MARIGNANE GIGNAC FOOTBALL CLUB

Dimanche 16 octobre
Espace Pagnol

FOIRE DES ARTISANS ET DES PEINTRES

organisée par l'Association Peinture et Artisanat de Gignac
Vendredi 21, samedi 22, et dimanche 23 octobre - Espace Pagnol

HALLOWEEN

Mercredi 26 octobre
Parade déguisée départ à 14h du parking Pucetti en direction du square où un goûter sera offert aux enfants
Renseignements 04 42 30 59 61

LOTO DU RCME

Dimanche 30 octobre
à 14h15
Espace Pagnol

LOTO DU VELO CLUB

Dimanche 6 novembre
à 14h30
Espace Pagnol

LOTO DU COS

Vendredi 11 novembre
à 17h
Espace Pagnol

REPAS CHOUCROUTE AVEC ANIMATIONS MUSICALES

organisé par l'AGJV
Dimanche 13 novembre
à 12h - Espace Pagnol
Inscriptions au 06 19 19 21 95

DON DU SANG

Jeudi 17 novembre
de 15h à 19h30
Espace Pagnol

FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR

Du vendredi 25 au dimanche 27 novembre
organisé par La Cabre d'Or
Espace Pagnol
Renseignements et réservations :
06 61 91 85 40

Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique sur l'histoire agricole de la commune par Michel Méténier, historien.

Ils étaient les compagnons indispensables du paysan gignacais. Le « *Tableau des quantités et valeur du bétail, des troupeaux, chevaux et autres animaux utiles* », rendu par le maire de la commune Noël Bourrelly à l'Administration en 1848, en témoigne : le cheptel de la commune comprend 5 chevaux, 123 mules et mulets et 18 ânes. Le faible nombre de chevaux s'explique par le coût de tels animaux. Mulets, mules et ânes, animaux plus rustiques et résistants, bâtés, sont en grande quantité.

Leur utilité est grande : tirer l'araire ou la herse, transporter tous les pondéreux sur le bât, tirer la charrette, fouler à l'aire, sous les sabots, les récoltes de blé, tirer le gros rouleau de calcaire pour aplanir les mottes...

On se souvient aussi des deux laitiers de la commune qui arrivaient avec la charrette tirée par leurs animaux et qui remplissaient les bidons que les particuliers avaient sortis le matin de bonne heure pour avoir leur lait frais.

Descendre à Marseille ou monter à Aix, en dehors de la diligence, se fait en attelage. A la Maison Carrée de Laure, on louait des chevaux de renfort (appelés aussi chevaux de remonte) pour aider les équipages à la montée du Douard sur Le Rove. Arrivé au sommet, avant d'attaquer la descente sur Marseille, le paysan relâchait la bête louée qui revenait sagement toute seule à Laure.

Sauf si un aigrefin récupérait l'animal pour s'en servir à son tour, mais gratuitement cette fois ! Voilà pourquoi de jeunes enfants accompagnaient leur père jusqu'au sommet et avaient pour mission de ramener l'animal de renfort à bon port. Balade matinale mais qui laissait d'agréables souvenirs.

Des ex-voto dans l'église rappellent l'importance de l'animal dans les transports d'autrefois.

Chaque paysan nommait ses animaux. Les vieux Gignacais se souviennent encore quarante,

cinquante, soixante ans après, du nom et des caractéristiques des ânes et mulets de la ferme de leur jeunesse. L'animal faisait partie de la famille.

A telle enseigne que la tradition voulait qu'au moment des fêtes calendales, le chef de famille apportait une ration supplémentaire à son troupeau voire un morceau de pain calendal, témoignage fort de la reconnaissance que le paysan avait pour son âne ou son mulet. Ces derniers contribuaient à la bonne marche de la ferme. Et quelle catastrophe lorsque l'animal disparaissait !



MAJORITÉ

NI CAROTTE, NI BÂTON

La venue du premier ministre Valls, accompagné des ministres Cosse et Baylet, a donné lieu à bien de commentaires tendancieux. Elle a, au contraire, permis de saluer nos efforts dans une négociation serrée avec l'Etat. Nous avons pu ramener le nombre de 746 logements sociaux demandés à 220 (sur les 550 qui vont être construits d'ici 2020). Le maire a pu signer le contrat de mixité sociale qui inclut l'engagement de la Métropole. Un contrat exemplaire sur les logements, dans les infrastructures mises en œuvre (pôle éducatif, rénovation d'écoles, maternelle à Laure). La voirie fait partie du CMS, notamment la transformation de la D368 en boulevard urbain multimodal. Nous avons contribué au travail collectif de notre majorité, répondant ainsi aux nombreuses demandes de logements sociaux de gignacais, souvent des jeunes. La qualité de la construction favorisera le vivre ensemble. Recevoir le premier ministre ne signifie pas pour autant que nous partageons sa politique que par ailleurs nous combattons car éloignée des valeurs de la gauche. Nous jugerons aux actes les engagements pris et signés.

Alain CROCE

Adjoint, Président du groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

UN ETE PAS COMME LES AUTRES

Les étés se succèdent et en principe, l'automne venu, chacun d'entre nous conserve le doux souvenir de cette belle période remplie de moments de bien être, et d'insouciance partagés en famille ou entre amis. Malheureusement, l'été 2016 a connu les pires horreurs à Nice en ce jour du 14 juillet, date si symbolique pour notre nation et si chère aux cœurs des français. Ma première pensée se tourne vers toutes ces victimes et leurs familles qui un soir de fête ont vu leurs vies détruites à jamais. Ces soirs de fête, notre groupe majoritaire a tout de même souhaité les maintenir sur Gignac, après beaucoup d'hésitations et de crainte bien sûr, mais aussi et surtout avec le souci majeur de renforcer de manière significative la sécurité de nos administrés. Et vous avez été nombreux à nous faire confiance, en participant aux différentes manifestations estivales organisées par la collectivité et nos associations que je félicite pour la qualité de leur programme. Alors, un grand merci à vous toutes et tous et bonne rentrée

Josette ACHHAB

Présidente du groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

C'EST LA RENTRÉE !

En vous espérant reposés après ce bel et chaud été.....

L'année 2017 se rapproche et sera des plus importantes pour notre avenir et celui de nos enfants!

Une Europe fragilisée, une menace terroriste devenue la première préoccupation de nos concitoyens, une croissance économique et une production industrielle totalement évanouie, une crise agricole, un chômage qui perdure, un état complètement déclinant, l'élection présidentielle de 2017, MALGRÉ CELA, ne se jouera pas sur le terrain économique, sur les réformes de structures ou sur la question du chômage, MAIS sur l'identité, la pérennisation de notre mode de vie, sur notre protection, sur nos valeurs.

Nous aurons simplement à choisir comment nous souhaitons vivre !

Malgré un grand nombre de postulats, nous devons impérativement choisir celui ou celle qui s'engagera à défendre les valeurs qui nous paraissent essentielles.

Nous ne pouvons plus nous tromper.

Bonne rentrée à tous !

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06.29.20.47.52

UN ÉTÉ DIFFICILE POUR NOTRE RÉGION

Sur un magazine d'environ 25 pages, tout acquis à la propagande municipale et financé par les contribuables Gignacais, M. le Maire nous accorde une tribune de 1000 caractères, espaces compris. C'est dire son mépris pour les 60% d'habitants qui ont soutenu notre mouvement politique lors du dernier scrutin.

Il est donc impossible d'exprimer notre opinion sur les nombreux événements qui ont entaché cet été : attentats, incendies criminels, baisse du tourisme et pour finir, signature du contrat de mixité sociale en présence de Monsieur Valls sur notre commune.

Pour vous informer réellement, nous vous encourageons à consulter nos différents articles détaillés sur notre site Internet : www.rbm-gignac-la-nerthe.fr

L'année 2017 sera essentielle pour notre avenir et celui de nos enfants.

Contactez-nous pour nous aider à préparer la campagne présidentielle au 06 63 08 33 39.

Laure CHEVALIER

pour le groupe FRONT NATIONAL
www.rbm-gignac-la-nerthe.fr - 06 63 08 33 39



Quoi de neuf à Gignac-la-Nerthe ?

LA NEWSLETTER - OCTOBRE 2016

"ensemble, construisons aujourd'hui le Gignac de demain"

FETE DE LA SCIENCE

Découvrez des aspects méconnus de la science grâce à une journée grand public (animations pour enfants et adultes) avec pour thématique le soleil, l'énergie solaire et les planètes. Samedi 15 octobre de 14h à 18h au Centre de loisirs et au parcours de santé.

Lire la suite ►



SOIREE COUNTRY

Samedi 15 octobre à 20h30 à l'espace Pagnol, la Ville de Gignac-la-Nerthe vous propose une exceptionnelle soirée.



INSCRIVEZ-VOUS A LA NEWSLETTER !

avec en invité d'honneur Alain Dragos
Vendredi à partir de 14h - Vernissage à 18h30
Samedi de 10h à 19h
Dimanche de 10h -12h30 /14h30 à 19h
Lire la suite ►



HALLOWEEN

Mercredi 26 octobre
Parade déguisée dans le centre ville
départ à 14h du parking Pucetti en direction
du square où un goûter sera offert aux enfants
Renseignements 04 42 30 59 61

Lire la suite ►



Nouveauté !

Recevez la newsletter de Gignac-la-Nerthe, par mail une fois par mois, pour vous tenir au courant de toutes les actualités qui concernent la commune : vie associative, culturelle et sociale, événements passés ou à venir...

N'hésitez pas à vous inscrire directement sur le site **gignaclanerthe.fr**

Retrouver toutes les actus, les infos, les services sur **www.gignaclanerthe.fr**

Pour nous contacter : Mairie de Gignac-la-Nerthe, place de la Mairie
Tél. : 04 42 77 00 00 / Fax : 04 42 09 79 85